

AVF Bourg-la-Reine - Procuration adhésion

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux journées d'inscription ou aux permanences hebdomadaires, vous pouvez donner procuration à un autre adhérent en utilisant ce formulaire pour qu'il vous inscrive à l'AVF de Bourg-la-Reine pour la période d'exercice en cours, mais celui-ci ne peut inscrire qu'une seule personne en plus de lui-même.

Je soussigné (e)

Nom : Prénom :

.....

donne procuration à cet autre adhérent de l'association AVF de Bourg-la-Reine :

Nom : Prénom :

.....

pour, avec le paiement de la cotisation correspondante, valider mon adhésion à l'AVF Bourg-la-Reine pour l'exercice qui a débuté en septembre 20.... en signant en mon nom le texte ci-dessous de ma fiche d'inscription :

"J'ai été informé(e) des dispositions prises dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entré en application le 25 mai 2018 concernant le traitement des données personnelles.

Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion des adhérents. Elles font l'objet d'un traitement informatique interne à l'association AVF. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, adressez-vous à la permanence de notre association.

Je suis informé(e) que je dois être en possession d'un certificat médical d'absence de contre-indication pour pratiquer les activités physiques " .

Fait à Le

Signature :